

*Direction du personnel,  
des services et de la modernisation*

**Arrêté du 10 septembre 2004 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie et du développement durable pour les personnels relevant du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer**

NOR : *EQU0410341A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales ; et notamment son article 27 ;  
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;  
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu le décret n° 2000-426 du 19 mai 2000 portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement modifié ;  
Vu le décret n° 2002-895 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministère de l'écologie et du développement durable ;  
Vu le décret du 27 mai 2004 portant délégation de signature (direction du personnel, des services et de la modernisation) ;  
Vu l'arrêté du 19 mai 2000 portant sur l'organisation de directions de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement ;  
Vu l'arrêté du 19 mai 2000 portant sur l'organisation de services et de sous-directions de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement ;  
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'arrêté du 11 août 2004 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, pour les personnels relevant du ministère de l'équipement et affectés dans les services du ministère de l'écologie et du développement durable ;  
Vu la proposition de désignation des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, par lettre du ministère de l'écologie et du développement durable du 23 juillet 2004,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de l'enveloppe Durafour, dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie et du développement durable au profit des personnels relevant du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, est fixée en annexe au présent arrêté.

Article 2

Cet arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*Le chef du bureau DPSM/AC 1,  
J. Le Dall*

CATÉGORIE	NOMBRE	NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
A	1	20	Adjoint au chef du bureau du cabinet
Total A :	1	20	
Sous-total A :	34	810	
Sous-total B :	1	10	
Total A B :	35	820	

#### Direction de la prévention des pollutions et des risques

CATÉGORIE	NOMBRE	NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A	1	20	Adjoint au chef de la mission bruit	Direction-mission bruit
A	1	20	Expert international déchets	S/D des produits ménagers et des déchets - Bureau de la planification et de la gestion des déchets
A	1	20	Conseillère juridique	Direction
A	1	20	Chargée de mission déchets ménagers et assimilés	S/D des produits ménagers et des déchets - Bureau de la planification et de la gestion des déchets
Total A	4	80		

#### Direction de l'eau

CATÉGORIE	NOMBRE	NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A		1		
34	Chef de bureau	Direction - Bureau des affaires générales		
A	1	34	Chef de bureau	S/D de la programmation et des agences de l'eau - Bureau du fonds national de solidarité pour l'eau
A	1	20	Chargée de mission eau	S/D de la protection et de la gestion des eaux - Bureau de la prévention des inondations et du domaine public fluvial (GE3)
A	1	20	Chargé du suivi de la réglementation sur l'assainissement et la pollution de l'eau	S/D de la protection et de la gestion des eaux - Bureau de la lutte contre la pollution (GE2)
A	1	20	Chargé d'études juridiques	S/D de la coordination et de la réglementation de l'eau - Bureau de la réglementation et du contentieux (CRE)
B	1	10	Adjoint au chef de bureau	Direction - Bureau des affaires générales
Total A :	6	138		

#### Direction de la nature et des paysages

CATÉGORIE	NOMBRE	NOMBRE DE POINTS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
-----------	--------	------------------	-------------------------	-------------

		ATTRIBUÉS		
A	1	34	Chef du bureau des affaires générales	Direction - Bureau des affaires générales
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	S/D des espaces naturels - Bureau des habitats naturels
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	S/D de la chasse, de la faune et de la flore sauvage - Bureau de la chasse
A	1	20	Chargé de mission orientation de l'action des services déconcentrés et dossiers horizontaux	Direction
A	1	20	Chargé de mission auprès du responsable des affaires internationales	Direction
Sous-total A :	5	114		
B	1	10	Adjointe au chef de bureau des affaires générales	Direction
Sous-total B :	1	10		
Total A B :	6	124		

ANNEXE

**Direction générale de l'administration, des finances et des affaires internationales**

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A	1	34	Secrétaire général	Direction, secrétariat général
A	1	20	Adjoint au secrétaire général	Direction, secrétariat général
A	1	34	Chargé de mission pour les marchés publics	Sous-direction des affaires financières et de la logistique, bureau du budget et de la comptabilité administrative et centrale
A	1	20	Adjoint au chef de bureau du budget et de la comptabilité administrative	Sous-direction des affaires financières et de la logistique, bureau du budget et de la comptabilité administrative
A	1	20	Adjoint au chef de projet Accord	Sous-direction des affaires financières et de la logistique, la qualité de la vie et de l'information
A	1	34	Chef de département de la jeunesse et des associations	Sous-direction de la qualité de la vie et de l'information, département de la jeunesse et des associations
A	1	20	Chargé de mission pour le développement et la professionnalisation des associations	Sous-direction de la qualité de la vie et de l'information, département de la jeunesse et des associations
A	1	20	Adjointe au chef de bureau de la gestion des ressources humaines	Sous-direction des ressources humaines, bureau de la gestion des ressources humaines
A	1	34	Chef de bureau de la gestion des ressources humaines	Sous-direction des ressources humaines, bureau de la gestion des ressources humaines 14/10/2002
A	1	20	Chargé de mission pour les primes et indemnités	Sous-direction des ressources humaines, bureau de la gestion des ressources humaines
A	1	20	Adjointe au chef de bureau du personnel des établissements publics, des statuts et du dialogue social	Sous-direction des ressources humaines, bureau du personnel des établissements publics, des statuts et du dialogue social

A	1	34	Chef de bureau du droit communautaire et international	Sous-direction des affaires juridiques, bureau du droit communautaire et international
A	1	20	Chargée d'animation du réseau documentaire	Sous-direction de la qualité de la vie et de l'information, département de la communication et de l'information
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des ressources humaines, bureau des synthèses, de l'action sociale et du budget du personnel
A	1	20	Chargé de mission pour les associations auprès du chef de département	Sous-direction de la qualité de la vie et de l'information, département de la jeunesse et des associations
Total A	15	370		

**Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale**

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A	1	34	Chef de bureau	Direction, bureau des affaires générales
A	1	34	Chargé de mission auprès du directeur	Direction
A	1	20	Adjoint au chef de bureau de l'évaluation sectorielle	Sous-direction de l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques, bureau de l'évaluation sectorielle
Total A	3	88		